



VILLE DE BEAUCEVILLE
AVIS PUBLIC

Règlement numéro 2024-524 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2024-524 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341 ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 17 juin 2024, le conseil a adopté le projet de règlement :

- Règlement numéro 2024-524 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 août 2024, à 16h00, à l'Hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville.

Que l'objet du règlement 2024-524 est :

- D'ajouter des usages relatifs aux animaux domestiques dans la classe d'usage Services ;
- D'ajouter l'usage Habitation bifamiliale isolée dans les zones 213-H et 228-H.

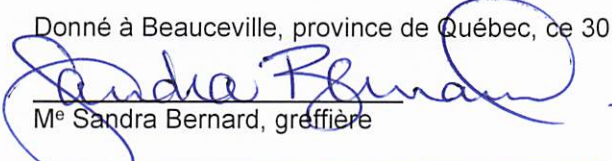
Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée ou un autre élu qu'il désignera expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

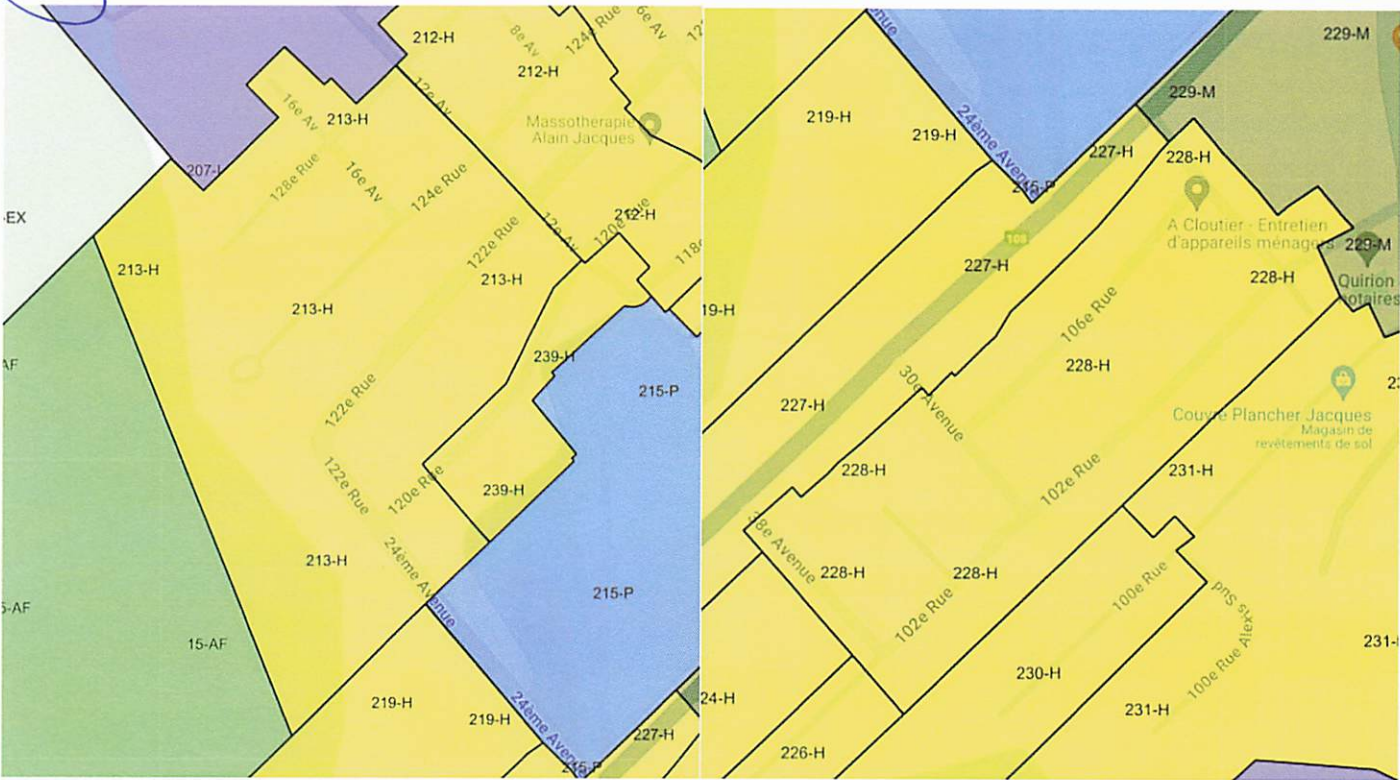
Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le règlement 2024-524 s'applique aux zones suivantes de la Ville de Beauceville, soit les zones 213-H et 228-H. L'ajout d'usage dans la classe d'usage Services s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Beauceville. Les plans détaillés des zones visées peuvent être consultés au bureau de la Ville.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 30 juillet 2024.

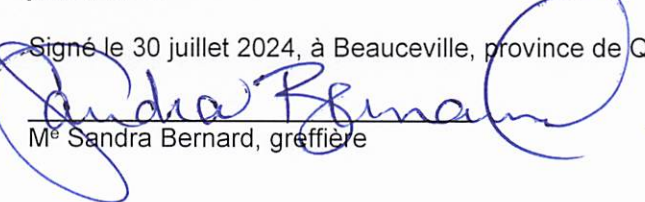

M^e Sandra Bernard, greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le bailllard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 30 juillet 2024 et dans le journal de Québec le 31 juillet 2024.

Signé le 30 juillet 2024, à Beauceville, province de Québec.


M^e Sandra Bernard, greffière